

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté
d'Agglomération du Gard
Rhodanien (30)**
Domaine de Paniscoule
Route d'Avignon
30200 Bagnols sur Cèze

AVIS DE MARCHÉ**SERVICES**

Avis de marché – directive générale, régime ordinaire

Section 1 - Acheteur**1.1 Acheteur**

Nom officiel : Agglomération du Gard Rhodanien (30).
Forme juridique de l'acheteur: Organisme de droit public
Activité du pouvoir adjudicateur: Services généraux des administrations publiques.

Section 2 - Procédure**2.1 Procédure**

Titre: Prestations de services d'assurance.
Description: Prestations de services d'assurance
Type de Procédure: Ouverte.
Procédure accélérée: NON.

2.1.1 Objectif

Nature du marché: services.
Nomenclature principale (cpv): 66515200. 66516000. 66512000. 66515411.

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale: Territoire du Gard Rhodanien.
Ville: BAGNOLS SUR CEZE.
Code postal: 30200.
Code NUTS: FRJ12.
Pays: FRANCE.

2.1.3 Valeur**2.1.4 Informations générales**

Informations complémentaires de la procédure: Validité offre : 120 jours. Langue pouvant être utilisée : français. Notation et sous-critères au RC. Recours dans RC..
Base juridique : Directive 2014/24/EU

2.1.5 Conditions de passation des marchés

Le soumissionnaire doit présenter des offres pour tous Lots.
Nombre maximum de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4.
Nombre maximum de lots pour lesquels des marchés peuvent être attribués à un soumissionnaire : 4.

2.1.6 Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Document de marché

Section 5 - Lot**5.1 LOT N° : LOT-0001**

Titre: Dommages aux biens.
Description: Dommages aux biens

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.
Classification CPV: 66515200.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Territoire du Gard Rhodanien.
Ville: BAGNOLS SUR CEZE.
Code Postal: 30200.
Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.
Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 160000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Description : Valeur sociale et environnementale.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le recours à la technique de la co-assurance est admis ; il est à ce propos précisé que l'apporteur désigné dans l'acte d'engagement est le mandataire de l'ensemble des co-assureurs vis-à-vis de la personne responsable du marché..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les délais de recours sont les suivants : Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat devant le juge des référés précontractuels du tribunal administratif (art. L.551-1 du code de justice administrative- cja) (ce, 3 octobre 2008, no 305420, Smirgeomes) Référé-Suspension avant la signature du marché public ou de l'accord cadre contre les actes détachables du contrat devant le juge des référés du tribunal administratif (art. L.521-1 du Cja) ; Recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (art. R.421-1 du Cja) ; Référé contractuel auprès du Tribunal Administratif dans un délai d'un mois à compter de l'envoi au JOUE de l'avis d'attribution du marché ou dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence d'envoi de l'avis d'attribution précité. En cas d'envoi au JOUE d'un avis relatif à l'intention de conclure le contrat et de respect d'un délai de 11 jours entre la date de publication de cet avis et la conclusion du contrat, aucun référé contractuel n'est possible ; Recours de pleine juridiction : pour les candidats évincés le recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de

certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours de pleine juridiction, le concurrent évincé n'est plus recevable à exercer le recours pour excès de pouvoir (CE, ass., 16 juillet 2007, no291545, Sté Tropic travaux signalisation). Le délai de deux mois est porté à trois mois si le requérant demeure dans un département ou une collectivité d'outre-mer et à quatre mois s'il demeure à l'étranger

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

5.1 LOT N° : LOT-0002

Titre: Responsabilité civile.

Description: Responsabilité civile

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66516000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Territoire du gard rhodanien.

Ville: BAGNOLS SUR CEZE.

Code Postal: 30200.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 100000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : PRIX.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Description : Valeur sociale et environnementale.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requise

Date limite de réception des offres : 29/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le recours à la technique de la co-assurance est admis ; il est à ce propos précisé que l'apériteur désigné dans l'acte d'engagement est le mandataire de l'ensemble des co-assureurs vis-à-vis de la personne responsable du marché..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les délais de recours sont les suivants : Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat devant le juge des référés précontractuels du tribunal administratif (art. L.551-1 du code de justice administrative- cja) (ce, 3 octobre 2008, no 305420, Smirgeomes) Référé-Suspension avant la signature du marché public ou de l'accord cadre contre les actes détachables du contrat devant le juge des référés du tribunal administratif (art. L.521-1 du Cja) ; Recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (art. R.421-1 du Cja) ; Référé contractuel auprès du Tribunal Administratif dans un délai d'un mois à compter de l'envoi au JOUE de l'avis d'attribution du marché ou dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence d'envoi de l'avis d'attribution précité. En cas d'envoi au JOUE d'un avis relatif à l'intention de conclure le contrat et de respect d'un délai de 11 jours entre la date de publication de cet avis et la conclusion du contrat, aucun référé contractuel n'est possible ; Recours de pleine juridiction : pour les candidats évincés le recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours de pleine juridiction, le concurrent évincé n'est plus recevable à exercer le recours pour excès de pouvoir (CE, ass., 16 juillet 2007, no291545, Sté Tropic travaux signalisation). Le délai de deux mois est porté à trois mois si le requérant demeure dans un département ou une collectivité d'outre-mer et à quatre mois s'il demeure à l'étranger

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

5.1 LOT N° : LOT-0003

Titre: Risques statutaires.

Description: Risques statutaires

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66512000.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Territoire du Gard Rhodanien.

Ville: BAGNOLS SUR CEZE.

Code Postal: 30200.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement**5.1.5 Valeur**

Valeur (hors TVA): 600000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité**5.1.9 Critères de sélection**

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Description : Valeur sociale et environnementale.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variantes : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le recours à la technique de la co-assurance est admis ; il est à ce propos précisé que l'apporteur désigné dans l'acte d'engagement est le mandataire de l'ensemble des co-assureurs vis-à-vis de la personne responsable du marché..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les délais de recours sont les suivants : Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat devant le juge des référés précontractuels du tribunal administratif (art. L.551-1 du code de justice administrative- cja) (ce, 3 octobre 2008, no 305420, Smirgeomes) Référé-Suspension avant la signature du marché public ou de l'accord cadre contre les actes détachables du contrat devant le juge des référés du tribunal administratif (art. L.521-1 du Cja) ; Recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (art. R.421-1 du Cja) ; Référé contractuel auprès du Tribunal Administratif dans un délai d'un mois à compter de l'envoi au JOUE de l'avis d'attribution du marché ou dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence d'envoi de l'avis d'attribution précité. En cas d'envoi au JOUE d'un avis relatif à l'intention de conclure le contrat et de respect d'un délai de 11 jours entre la date de publication de cet avis et la conclusion du contrat, aucun référé contractuel n'est possible ; Recours de pleine juridiction : pour les candidats évincés le recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours de pleine juridiction, le concurrent évincé n'est plus recevable à exercer le recours pour excès de pouvoir (CE, ass., 16 juillet 2007, no291545, Sté Tropic travaux signalisation). Le délai de deux mois est porté à trois mois si le requérant demeure dans un département ou une collectivité d'outre-mer et à quatre mois s'il demeure à l'étranger

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

5.1 LOT N° : LOT-0004

Titre: Cyber risques.

Description: Cyber risques

5.1.1 Objectif

Type de marché: services.

Classification CPV: 66515411.

5.1.2 Lieu d'exécution

Lieu d'exécution: Territoire du Gard Rhodanien.

Ville: BAGNOLS SUR CEZE.

Code Postal: 30200.

Pays: France.

5.1.3 Durée estimée

Date de début: 01/01/2027.

Date de Fin: 31/12/2030.

5.1.4 Renouvellement

5.1.5 Valeur

Valeur (hors TVA): 50000 EUR.

5.1.6 Informations générales

Le marché est financé au moins partiellement par des fonds de l'Union européenne: Projet de passation de marchés non financé par des fonds de l'UE.

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP): oui.

5.1.7 Achats stratégiques

Approche de réduction des impacts environnementaux: none.

5.1.8 Critères d'accessibilité

5.1.9 Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Document de marché.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère Prix :

Description : Prix.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 40

Critère Qualité :

Description : Valeur technique.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 50

Critère Qualité :

Description : Valeur sociale et environnementale.

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français.

5.1.12 Conditions du marché public

Soumission électronique : Requête

Date limite de réception des offres : 29/07/2026 à 12:00.

Adresse pour la soumission : <https://www.marches-securises.fr>.

Catalogue électronique : Non autorisée

Langues dans lesquelles les offres ou les demandes de participation peuvent être présentées : français.

Variante : Autorisée

Date limite jusqu'à laquelle l'offre doit rester valable : 120 Jour

Conditions de présentation :

Conditions du marché :

Facturation électronique : Requête

Forme juridique qui doit être prise par un groupement de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le recours à la technique de la co-assurance est admis ; il est à ce propos précisé que l'apporteur désigné dans l'acte d'engagement est le mandataire de l'ensemble des co-assureurs vis-à-vis de la personne responsable du marché..

5.1.15 Techniques

Aucun

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et révision

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nîmes

Informations relatives aux délais de recours : Les délais de recours sont les suivants : Recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat devant le juge des référés précontractuels du tribunal administratif (art. L.551-1 du code de justice administrative- cja) (ce, 3 octobre 2008, no 305420, Smirgeomes) Référé-Suspension avant la signature du marché public ou de l'accord cadre contre les actes détachables du contrat devant le juge des référés du tribunal administratif (art. L.521-1 du Cja) ; Recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (art. R.421-1 du Cja) ; Référé contractuel auprès du Tribunal Administratif dans un délai d'un mois à compter de l'envoi au JOUE de l'avis d'attribution du marché ou dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat en l'absence d'envoi de l'avis d'attribution précité. En cas d'envoi au JOUE d'un avis relatif à l'intention de conclure le contrat et de respect d'un délai de 11 jours entre la date de publication de cet avis et la conclusion du contrat, aucun référé contractuel n'est possible ; Recours de pleine juridiction : pour les candidats évincés le recours de pleine juridiction contestant la validité de ce contrat ou

de certaines de ses clauses, qui en sont divisibles, assorti, le cas échéant, de demandes indemnitaires, exercé dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, notamment au moyen d'un avis mentionnant à la fois la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'il dispose du recours de pleine juridiction, le concurrent évincé n'est plus recevable à exercer le recours pour excès de pouvoir (CE, ass., 16 juillet 2007, no291545, Sté Tropic travaux signalisation). Le délai de deux mois est porté à trois mois si le requérant demeure dans un département ou une collectivité d'outre-mer et à quatre mois s'il demeure à l'étranger

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nîmes

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

Organisation qui traite les offres : Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien (30)

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Agglomération du Gard Rhodanien (30).

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 20003469200018.

Adresse postale : 1717 Route d'Avignon.

Adresse postale : 1717 Route d'Avignon.

Ville : Bagnols sur Cèze.

Code postal : 30200.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: accueil@gardrhodanien.fr.

Téléphone: +33 466790102.

Profil de l'acheteur: <https://www.marches-securises.fr>.

8.2 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Nîmes.

Numéro d'enregistrement (SIRET) : 13000192800014.

Adresse postale : 16 Avenue Feuchères CS 88010.

Ville : NIMES cedex 09.

Code postal : 30941.

Pays : FRANCE.

Adresse électronique: greffe.ta-nimes@juradm.fr.

Téléphone: +33 466273700.

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis :976fe83a-0ae0-4110-8d0d-c2e736a1e639

Type de formulaire: Mise en concurrence.

Type d'avis : Avis de marché – directive générale, régime ordinaire.

Date d'envoi de l'avis: 09/06/2026 à 14:36.

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français.